

Réf: Dossier 449203

Avis de constitution

SOCIETE « NOUVELLE SOULEILLE »

Siège Abidjan Marcory Hibiscus, Lot ND, Ilot ND

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 16/09/2025, et enregistrés au CEPICI le 18/09/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « NOUVELLE SOULEILLE »

Objet : Alimentation Generale

L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

La prise en location gérance de tous fonds de commerce.

La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan Marcory Hibiscus, Lot ND, Ilot ND

Dirigeant(s) M TIBE BI TOHALY (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-11281 du 07/11/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°68827/GTCA/RC/2025 du 07/11/2025

